

Marie Quantier s'associe à France SCPI pour la distribution de parts de SCPI.

Face à une demande croissante et une démocratisation du produit SCPI, Marie Quantier et France SCPI ont décidé de s'associer sous la forme d'un partenariat commercial pour proposer des parts de SCPI.

A chacun son métier. Celui de Marie Quantier est de conseiller les investisseurs particuliers et professionnels dans la prise de décision d'investissement grâce à son application de gestion conseillée, disponible sur ordinateur, et depuis cet été, également disponible sur application mobile. En effet, MQ propose la 1^{ère} application mobile de gestion conseillée pour créer une nouvelle gamme de service digitale entre la gestion libre et la gestion sous mandat. L'idée est de simplifier l'accès à la compréhension des marchés financiers et des risques induits, de manière à démocratiser l'autonomie dans l'investissement.

De son côté, France SCPI a pour objectif de rendre accessible la SCPI au plus grand nombre en permettant notamment la souscription en ligne. Souvent décrite comme complexe, la Pierre-papier gagne à être connue. Plus encore dans un contexte de volatilité sur les marchés. « *Notre but est de simplifier, de vulgariser, de rendre digeste ce produit ancien qui souffre d'une image obsolète malgré une collecte exponentielle (Plus de 6 milliards en 2017, 7 fois plus qu'il y a 10 ans). Et comme simplification rime avec digitalisation, nous avons créé un outil qui permet de souscrire en ligne à quasiment toutes les SCPI du marché.* » explique Paul Bourdois co-fondateur de France SCPI. « *Créer un partenariat avec Marie Quantier, c'est aussi l'occasion de nous adresser à des personnes avec un fort tropisme financier que nous aurions eu plus de mal à capter seuls* ».

Pour Marie Quantier, l'idée n'est pas de changer de métier mais d'offrir à ses clients la possibilité de souscrire à des parts de SCPI. Johanna Meillon, co-fondatrice de Marie Quantier détaille « *Nos clients investissent en moyenne plus de 60 000 euros sur la plateforme MQ depuis 1 an et cette somme correspond en moyenne à 15% de leurs avoirs sur les marchés financiers. Nous voulons étoffer notre offre en intégrant un nouveau service avec un acteur agile de l'immobilier papier comme France SCPI* ».

Ce partenariat fait également écho à l'arrivée sur ce marché de nouveaux acteurs dont le métier originel n'est pas de vendre des SCPI. Preuve que le marché SCPI a encore une grande marge de développement devant lui et que le travail de démocratisation est en bonne voie.